

Parcelles cadastrales relevant du régime forestier

Commune de situation	Section	N° parcelle	Lieu-dit	Surface totale (ha)	Surface relevant du régime forestier (ha)	Observations
			Total =>	123 ha. 95a 90ca	104 ha. 60a 20ca	
CASTELLAR	A	77	LUNES	22.6005	22.6005	
CASTELLAR	A	83	CUOLES	0.6460	0.6460	
CASTELLAR	A	84	CUOLES	1.9760	1.9760	
CASTELLAR	A	85	CUOLES	0.5240	0.5240	
CASTELLAR	A	87	CARQUIERA	0.1850	0.1850	
CASTELLAR	A	434	ROMIGIERE	19.5860	19.5860	
CASTELLAR	A	435	ROMIGIERE	1.8680	1.8680	
CASTELLAR	A	440	COMPASSES	26.0530	14.7700	
CASTELLAR	A	441	GAUA	21.5440	13.4700	
CASTELLAR	A	483	ANDIAN	6.6425	6.6425	
CASTELLAR	A	518	RESTAUD	12.7260	12.7260	
CASTELLAR	A	618	MORGUE	1.4310	1.4310	
CASTELLAR	A	620	MORGUE	0.3020	0.3020	
CASTELLAR	E	156	LE BOSQUET DU ROI	2.3060	2.3060	
CASTELLAR	E	191	LE BOSQUET	5.5690	5.5690	

Evaluation des incidences Natura 2000 et conformité de l'aménagement avec le DOCOB

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés	surf ¹ ha	Décisions de l'aménagement pouvant engendrer un impact	surf ² ha	Actions de préservation prévues par l'aménagement	Effets attendus et nature du bilan
9540-1.4 Peuplements de Pin maritime de Provence et Alpes-Maritimes sur substrats calcaires et dolomitiques	2.45	Hors sylviculture			Neutre
9540-3.1 Peuplements de Pin d'Alep de transition entre le thermo et le mésoméditerranéen	4.96	Hors sylviculture			Neutre
9340-9 Yeuseraies à genévrier de Phénicie	21.38	Hors sylviculture (barre rocheuse)			Neutre
9340-7 Yeuseraies à frêne-à-fleurs	2.49	Hors sylviculture			Neutre
8210-7 Falaises calcaires mésoméditerranéennes à supraméditerranéennes du Sud-Est	16.55	Hors sylviculture (barre rocheuse)			Neutre
8130-1 Éboulis calcaires et calcaro-marneux des Préalpes et de Bourgogne	26.61	Hors sylviculture (secteur rocheux)			Neutre
Ancolle de Bertoloni (<i>Aquilegia bertoloni</i>) et Gentiane de Ligurie (<i>Gentiana ligustica</i>) Annexe II de la Directive Habitats et protection nationale	Parcelle 5	Hors sylviculture (secteur rocailleux)		Concession de pâturage, un pastoralisme extensif contribue au maintien des milieux ouverts dont substrat rocailleux, lisières et clairières favorables à ces deux plantes protégées	Positif
Pivoine officinale (<i>Paeonia officinalis</i> subsp. <i>huthii</i>) Protection nationale et Peucedan de Schott (<i>Holandrea schottii</i>) Livre Rouge Tome 1	Parcelle 2	Hors sylviculture		Concession de pâturage, un pastoralisme extensif contribue au maintien des milieux ouverts dont substrat rocailleux, lisières et clairières favorables à ces deux plantes protégées	Positif
Micromérie marginée (<i>Micromeria marginata</i>) Livre Rouge Tome 2	Parcelle 5	Hors sylviculture (secteur rocailleux)			Neutre
Damier de la Succise (<i>Euphydras aurinia provincialis</i>) Annexe II Directive Habitats et protection nationale	Parcelle 6	Hors sylviculture		Concession de pâturage, un pastoralisme extensif contribue au maintien des milieux ouverts dont les garrigues à lavande à feuilles étroites et genêt cendré qui constituent un habitat d'espèce pour ce papillon	Positif